

Déclaration rectificative

À la demande de Madame Pascale PAVY, Conseillère Régionale du Nord - Pas-de-Calais, Présidente du Conservatoire Botanique National de Bailleul, l'auteur de l'article intitulé « *À l'occasion de son centenaire, rappel de l'origine et du développement de la Phytosociologie moderne en un choix de dates clés* », paru dans le Tome 41 du Bulletin 2010 de la Société Botanique du Centre-Ouest, reconnaît qu'il a eu tort d'écrire les quelques lignes du 2^e paragraphe de la rubrique 1986, page 246, qui n'avaient pas leur place dans un article à caractère scientifico-historique.

Le terme de spoliation (« dépouillement de biens par violence, fraude ou abus de pouvoir » selon le Grand Robert) est malvenu puisqu'il ne concerne pas un vol, mais l'évocation de faits relatifs à la jouissance et non à la possession de biens (selon la distinction thomiste), s'agissant de clauses qui conditionnaient l'acte de donation de biens lors de la création du Centre de Phytosociologie de Bailleul en 1986, mais non respectées.

Demandant aux lecteurs de considérer comme sans objet l'écrit du paragraphe incriminé, l'auteur présente ses regrets aux personnes et organismes qui ont pu se sentir offensés.

Prof. Dr. Dr. h.c. J.-M. GÉHU